
Collectif, *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*

Aymat Catafau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/3910>

DOI : [10.4000/ccm.3910](https://doi.org/10.4000/ccm.3910)

ISSN : 2119-1026

Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2019

Pagination : 379-381

ISBN : 978-2-490783-04-5

ISSN : 0007-9731

Référence électronique

Aymat Catafau, « Collectif, *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)* », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 248 | 2019, mis en ligne le 01 octobre 2019, consulté le 16 février 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/ccm/3910> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.3910>



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles), J. MORSEL (coord.), Paris, Éditions de la Sorbonne (série du Lamop, 5), 2018.

C'est un ouvrage important par son sujet et novateur, par ses propositions d'interprétation et par sa méthode de rédaction, que nous propose son coordonnateur, Joseph Morsel. Disons-le tout de suite, c'est un ouvrage difficile au premier abord parfois. On fera bien de persévérer, car on y trouve finalement son profit, par ses propositions méthodologiques et par la réflexion poussée sur le concept de « communauté » utilisé avec trop d'indéfinition par les historiens et sur l'utilisation neuve des sources elles-mêmes.

L'approfondissement de la réflexion conceptuelle testée sur les dossiers documentaires est une des particularités du livre, découlant de sa genèse originale, autour d'un *spiritus rector* (c'est-à-dire J. Morsel, selon Ludolf Kuchenbuch, p. 44) qui pose les questions et ordonne le plan de travail avec une équipe d'historiens dont chacun va aborder la question de la « spatialisation des rapports sociaux » à travers un dossier documentaire choisi pour éclairer une des thématiques qui guident l'ouvrage : « l'habiter », l'appropriation des ressources, l'articulation entre la communauté d'habitants et la paroisse. Unité de problématique et diversité dans les exemples comme dans les méthodes, car l'analyse sémantique et

lexicale des textes (L. Kuchenbuch, Hélène Noizet, Juliette Dumasy-Rabineau, J. Morsel) s'y combine avec des approches plus territoriales et politiques (Michael H. Gelting, Roland Viader), « de terrain » et de terroir (Samuel Leturcq, Emmanuel Grémois), voire paléographiques et diplomatiques (H. Noizet, Emmanuel Huertas). Le chapitre introductif expose les questions étudiées par le groupe de recherche lancé en 2003 : quand est-il justifié de parler de « communauté » ? « Habiter » a-t-il un sens historique précis envisagé dans le rapport avec l'espace et avec les autres ? Y a-t-il eu des communautés d'habitants pendant tout le Moyen Âge ? Pour cela, J. Morsel souligne l'importance de se dégager de deux présupposés au moins : celle des communautés comme structures « d'encadrement seigneurial direct » ou comme « organisation horizontale face à cet encadrement ». Le but est de comprendre ce qui provoque la réorganisation de l'habitat et du réseau paroissial au milieu du Moyen Âge. L'ouvrage entier est porté par l'idée de la définition du concept flou – et pour cette raison fertile – de « l'encellulement » avancé par Robert Fossier. À « encellulement », J. Morsel donne un sens social et non morphologique, lui adjoignant le terme de « communautarisation », lors du passage du système domanial au système seigneurial. C'est ce rapport social, qui s'instaure à travers le phénomène communautaire, que l'a. appelle « l'habiter », pour en souligner le caractère spatial et pour comprendre la société qui « s'encellule » ainsi. Le directeur de l'ouvrage puise aussi de nombreux éléments d'analyse à Pierre Bourdieu et à Alain Guerreau pour interroger la nature même de ce qui « fait communauté ». L'idée maîtresse est que les communautés, au-delà des schémas d'analyse binaires (liens horizontaux de solidarité et verticaux de domination), ou catégoriels (politique, religieux, économique) sont des structures complexes résultant de l'intrication de tous ces rapports de force et les résultantes du système social qui les voit apparaître.

Il serait difficile de donner même un aperçu suffisant de chacun des neuf chapitres suivants, dont la lecture, d'abord rafraîchissante, est rapidement convaincante sur la pertinence des interrogations mises en place en préambule.

L. Kuchenbuch tire de trois documents, une chartre de donation de 1035 à l'abbaye de Limburg, un polyptyque de Prüm de 893 abondamment « glosé » en 1222 pour le rendre intelligible, des éléments précis permettant de dégager l'évolution de la sémantique de la localisation. En 893, les dominés, appelés uniformément « *homines* », sont définis par l'antinomie statutaire libres/esclaves et intégrés par

l'appartenance à la *familia* et par le *mansus*, cadre de localisation de leurs terres. En 1035, la *familia* de Limburg est subdivisée en sept *villae*, groupes localisés de dominés «adhérents» au sol, et désignés par le «collectif toponyme» : un substantif collectif désignant les «habitants» d'une *villa*. En 1222, l'usage plus fréquent de *habitare* correspond à l'élargissement de son sens, à la fois demeurer mais aussi participer à une action quotidienne de paix interne.

H. Noizet compare deux corpus d'actes concernant l'espace parisien sous Louis VI et sous Philippe Auguste, à un siècle d'écart. Son intention est de vérifier comment la langue des actes enregistre la transformation sociale qui fait de la mise en place de communautés d'habitants un moyen de fixation «douce» de la population par les seigneurs. Cette «spatio-temporalisation scripturaire du pouvoir seigneurial», ce nouvel attachement aux lieux, cet encellulement, inaugure une phase de stabilité pour la seigneurie et la société dominée. L'étude se conclut par une belle analyse diplomatique et paléographique des deux exemplaires conservés de la *Forma pacis*.

M. H. Gelting examine le statut de l'*habitor* dans les communautés mauriennes au XIV^e s. L'*habitor* ne fait pas partie à plein titre de la communauté, n'étant pas né dans celle-ci et ne tenant pas ses droits par héritage. L'*habitor* a un statut ambigu : il a accès aux ressources de sa communauté de résidence mais garde des attaches héréditaires avec celle d'origine, deux espaces distincts se concurrençant dans son identité. Les communautés de paroisse de Maurienne au XIV^e s. se définissent donc comme des communautés d'héritiers. Mais ce droit héréditaire bute sur les réalités du terrain, au fil des mariages, héritages et transactions. Et M. H. Gelting conclut que l'*habitor* fut un paradoxe, une tentative jamais parfaitement achevée de définir les relations de l'homme à son espace.

Ouvrant la deuxième partie, consacrée à l'appropriation des ressources par les communautés, J. Dumasy-Rabineau examine la question des communautés d'habitants en pays d'habitat dispersé, au travers de l'exemple rouergat, aux XIV^e-XV^e s. L'habitat y est divisé en quelques villages et de nombreux «mas»; des hameaux regroupant plusieurs maisons. Les communautés, instituées souvent par le seigneur, réunissent un bourg ou village et les mas environnants, qui mettent en commun des droits et des biens et défendent leurs libertés. Les segmentations naturelles (vallée, montagne, cause), locales (mas, agglomération) et socio-économiques sont transcendées par les communautés qui assurent l'intégration

dans l'espace seigneurial tout en servant de cadre de régulation et de résolution des conflits internes.

S. Leturcq, parcourant les chartes du Bassin parisien, du Hainaut et prenant aussi quelques exemples en Angleterre, revient sur l'openfield pour placer au centre de son observation le champ, la parcelle ou groupe de parcelles emblavées, généralement oubliées des études. La communauté en pays d'openfield apparaît à la lecture des chartes comme l'organe de répartition de l'accès aux ressources du territoire, dans un système où l'élevage est au cœur des dossiers. Au rythme des assolements, les terres arables rejoignent les espaces communaux, et chacun accède aux ressources collectives à la condition qu'il accepte en retour l'accès à ses propres terres en jachère. Les communautés, fixant le ban des moissons, sont des auxiliaires de la perception et du contrôle des redevances à part de fruit, champart et dîme.

À l'autre extrémité de la France, aux confins de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne, R. Viader réunit une série documentaire rare pour trois communautés d'habitants dont les contours sont fixés en une dizaine d'années, au milieu du XIII^e s., aux lendemains de la croisade contre les Albigeois, dans un territoire où l'évêque de Toulouse et le comte de Foix affirment leurs droits avec l'appui des populations. Dans une vision renouvelée du processus, c'est la reconfiguration des relations sociales dans les pôles dynamiques que sont les bourgs, où la diversité sociale est plus importante, qui donne naissance aux communautés d'habitants. Cet accès égalitaire aux ressources concerne toutes les activités. La communauté apparaît donc comme la réponse au besoin d'organiser une complexité croissante des relations sociales et des conditions de production et d'échange.

Dans une étude originale et non dénuée d'humour, E. Huertas évoque le déplacement apparemment volontaire des habitants d'un bourg du sud de la Toscane, Montepizutolo, pour fonder non loin de là un nouveau *castrum*, Monticello. Dépendants d'une abbaye proche, les habitants auraient reçu l'autorisation de l'abbé pour cette relocalisation, tout en conservant leurs coutumes. L'étude diplomatique détaillée de deux documents originaux presque identiques permet de reconstituer un récit différent. Ce ne sont pas les habitants qui ont demandé à déplacer leur habitat mais ce déplacement s'est fait à la demande de l'abbé, à laquelle les villageois ont obtempéré après une négociation serrée où ils ont obtenu gain de cause sur de nombreux points. Le document le plus officiel, qui ne livre que la parole du seigneur, réécrit l'histoire du déplacement comme un «accord unilatéral». Les villageois abandonnent la rhétorique

au pouvoir, ayant renforcé leur cohésion interne face au seigneur.

Autre cas limite, situation atypique ou anormale, celle qu'étudie E. Grémois, dans la partie de l'ouvrage consacrée aux rapports entre communauté et paroisse. Fondée sur la retranscription d'une enquête orale à l'occasion d'un conflit pour la possession d'une chapelle au lieu-dit La Moreno, située sur un col de la chaîne des Puys. L'objet de l'enquête est de caractériser ce lieu (est-ce une paroisse ? quels sont ses rapports avec les paroisses voisines ?) et pose la question de ce qu'est une paroisse ou des critères qui peuvent faire considérer une église comme chef-lieu d'une paroisse. Ce cas limite permet d'éclairer le statut des communautés voisines et, de manière biaisée, de définir les éléments constitutifs d'une communauté paroissiale.

J. Morsel nourrit l'étude sur les rapports entre communautés d'habitants et paroisses dans deux chapitres. Le premier examine ces rapports en Europe du Nord-Ouest, en particulier en France, aux ^{XII}^e-^{XIII}^e s. La communauté d'habitants et la paroisse ne sont pas identiques et pas superposables, la double appartenance des habitants à une communauté et à une paroisse ne coïncide ni spatialement ni socialement. La paroisse est définie par ses rapports à son centre, l'église. En revanche, la communauté est caractérisée par son rapport à son territoire, espace d'habitat et d'exploitation en commun. L'appropriation villageoise de la paroisse est l'indicateur d'un processus plus vaste de communautarisation, fondant la communauté comme structure d'auto-encadrement, d'appropriation et d'internalisation des règles, développant un contrôle collectif et horizontal.

Dans un autre chapitre, J. Morsel se penche sur les rapports entre communauté d'habitants et paroisse dans l'Empire au ^{XV}^e s., d'après les registres des visites paroissiales. J. Morsel examine comment ces deux dimensions, la communauté d'habitants et la paroisse, en sont arrivées à converger. Rejetant la distinction entre le religieux ou spirituel et l'économique, J. Morsel explique comment les habitants/paroissiens se sont tendanciellement approprié l'usage autonome des moyens de production et de reproduction de leur vie matérielle et spirituelle (l'espace, le territoire et donc aussi l'église) et des moyens de reproduction du système social (ecclésio-seigneurial).

Julien Demade a la difficile tâche de faire dialoguer les hypothèses de J. Morsel avec les contributions des auteurs de ces chapitres. Disons tout de suite qu'il s'en tire avec brio, avec un certain goût de la « formule » ciselée voire du paradoxe. Regroupant ses observations sous des approches thématiques

entrecroisées, il évoque les contrastes : le temps et la paroisse, ainsi que les modalités : l'espace et la production. Cette approche permet de rassembler des fils épars, de clarifier les discussions amorcées dans le préambule et reprises par les auteurs. Le propos de J. Demade, qui s'élève au niveau conceptuel avec une grande aisance, reste vif et convaincant dans l'ensemble.

Malgré une tendance un peu appuyée à l'écriture « complexifiée », cet ouvrage est remarquable de réflexion et de travail, ses propositions théoriques et méthodologiques invitent à se replonger dans les sources pour tester ses hypothèses. Le meilleur éloge à un ouvrage scientifique est de dire qu'il incite à se remettre à l'ouvrage avec des vues neuves. Il s'agit d'une lecture indispensable donc, à recommander, à méditer et à mériter, aussi.

Aymat CATAFAU.
Cresem
Université de Perpignan